

## 1. Présentation générale

Le présent règlement s'applique à l'épreuve organisée par le club Cercle des Nageurs de Polynésie sous l'égide de la Fédération Tahitienne de Triathlon.

Les dispositions qui figurent au présent règlement seront acceptées du fait même de l'engagement des concurrents à cet événement sportif.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le parcours si des circonstances imprévues les y contraignent

## 2. Epreuves

Dimanche 30 Juin 2019 / départ 8h30 / Parc Aorai Tini Hau - Pirae

### a. CHAMPIONNAT DE POLYNESIE Distance S ouvert à partir de la catégorie Cadet (enfants nés en 2003 et avant), licenciés à la Fédération Tahitienne de Triathlon

Distances : 750 m de natation, 20 km de vélo, 5 km de course à pied

### b. Distance XS ouverte seulement aux catégories Benjamin et Minimes (enfants nés entre 2007 et 2004), licenciés ou non licenciés

Distances : 350m de natation, 10 km de vélo, 2.5 km de course à pied

## 3. Inscriptions

Ouvert aux concurrents, homme et femme, licenciés ou non selon l'épreuve choisie.

Les inscriptions s'effectuent sur le site klikego :

<https://www.klikego.com/inscription/championnat-de-polynesie-de-triathlon-distance-s-2019/triathlon/1468574098112-11>

Les inscriptions peuvent se faire jusqu'au samedi 29 Juin à midi.

Les inscriptions sur place le jour de la course seront clôturées à 8h et seront majorées de 1500 FCP

Les droits d'engagement s'élèvent à :

- 3000 FCP pour les licenciés compétition F.T.TRI
- 3000 FCP + 1000 FCP « Pass compétition » pour les non licenciés + **certificat médical obligatoire datant de moins d'1 an.**

## 4. Modalités le jour de la course

Début des émargements à 7h. Fermeture à 8h

L'ouverture du parc à vélo est prévue à 7h30 et fermeture à 8h10. Tous les vélos devront être rentrés dans le parc vélo avant le départ des courses XS et S.

Les consignes d'avant course seront données à 8h15, et la présence de tous les concurrents est obligatoire.

Le départ sera donné à 8h30.

Un plan de la course sera proposé aux concurrents sur le site du CNP, facebook, et sur le net ([www.tahititriathlon.pf](http://www.tahititriathlon.pf)) et directement sur place le jour de l'épreuve.

## 5. COURSE

### a. Réglementation

Les athlètes doivent se conformer aux directives et instructions de l'organisateur, et de l'arbitrage.

Les athlètes doivent connaître et respecter la réglementation de la Fédération tahitienne de Triathlon consultable sur le site de la fédération.

En outre, chacun respectera les règles de sécurité notamment avoir une réserve d'eau suffisante pour le temps du parcours vélo.

Les officiels sont autorisés à arrêter un athlète pour raison de sécurité, pour non-respect du règlement.

Le torse nu, et tout matériel audio-visuel est interdit sur toute la course

### b. Natation

Le départ de la natation sera donné sur la plage en face du Royal Tahitien.

Le parcours s'effectuera sur 2 boucles de 375 m dans le sens horaire avec une sortie dite à l'australienne de 50m environ pour le S et 1 boucle pour le XS.

Les accessoires de flottaison, de propulsion et de respiration sont interdits. La combinaison isothermique est interdite. Tous les styles de nage sont autorisés. Il est autorisé de se reposer temporairement accroché à une des bouées de balisage, de marcher ou courir sur le fond à l'arrivée et au départ.

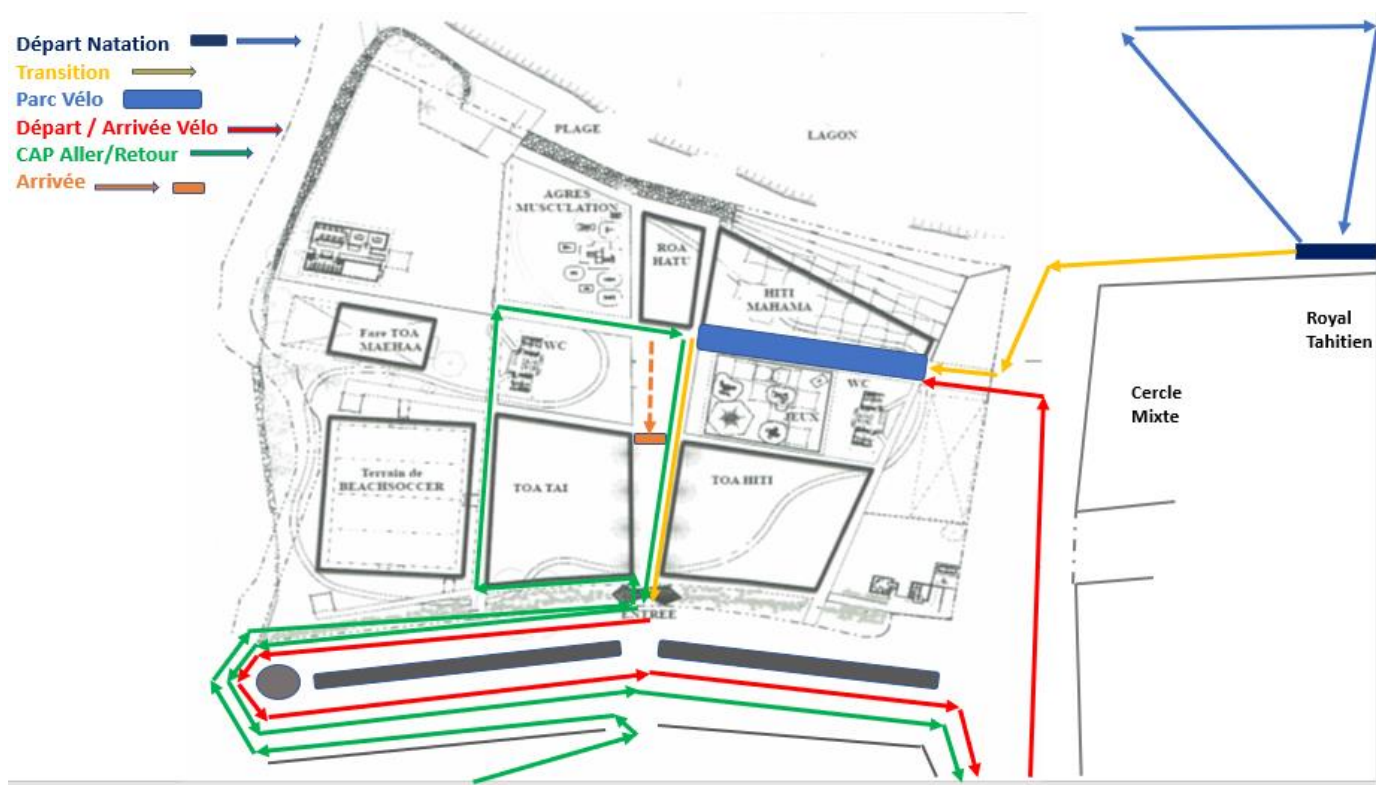
Seuls les kayaks de sécurité appartenant à l'organisation ou autorisés par elle, circuleront sur le parcours et pourront intervenir dans le déroulement de l'épreuve. Le service en mer est assuré par l'organisation.

### c. Aire de transition

Le port du casque est obligatoire sur la partie vélo, la jugulaire devra être attachée avant que l'athlète est pris son vélo et jusqu'à la dépose du vélo.

Avant, pendant et après la course, tous les concurrents doivent strictement se déplacer à pieds dans l'aire de transition.

L'athlète sera autorisé à monter ou descendre de son vélo au niveau des lignes à l'entrée et la sortie du parc.



### d. Vélo

Chaque concurrent doit s'assurer de l'état de son vélo avant la course. L'organisation peut interdire le départ à un concurrent dont le vélo n'est pas en état normal de fonctionnement.

Pour des raisons de sécurité, le port du casque jugulaire serré est obligatoire pendant toute l'épreuve cycliste jusqu'à la pose du vélo.

Il est interdit d'être torse nu.

Tous les concurrents sont tenus de respecter le code de la route et seront responsables en cas d'infraction.

### Le Drafting est autorisé

#### ATTENTION :

- Les prolongateurs ou ajouts sont permis, à condition que leur longueur ne s'étende pas au-delà de 15cm de l'axe de la roue avant, et ne dépasse pas de la ligne créée par les points les plus en avant des leviers de freins.
- Les prolongateurs doivent être pontés avec un dispositif rigide disponible dans le commerce (sans ajout ni adaptation personnelle), et ne doivent pas supporter de manettes de frein pointées vers l'avant.
- Aucun ajout droit ou levier de changement de vitesse n'est autorisé sur les ajouts, à l'exception pour les changements de vitesse de type poignées tournantes « Grip Shifters».
- Les « repose-coudes » sont autorisés.
- Les deux roues d'un même vélo doivent être de diamètre identique et avoir au moins 16 rayons chacune.

### Le drafting entre hommes et femmes interdit

Le port de matériel audio-visuel est interdit

L'aide extérieure n'est pas autorisée.

Pour être classé, il faut avoir fait la totalité du parcours.

Les athlètes ne devront en aucun cas jeter des détritrus sur la voie publique, une zone verte sera disposée à la sortie du ravitaillement pour jeter vos déchets. En cas de non-respect de cette règle, les athlètes pourront être disqualifiés.

### Parcours vélo :

Neuf boucles de 2,2 kms pour le S et 5 boucles pour le XS



**e. Course à pied**

4 boucles de 1,25 kms pour le S et 2 boucles pour le XS



**f. Ravitaillements**

Un ravitaillement en course à pied vous sera proposé à environ 200 m de la sortie ce qui vous permettra de vous ravitailler 2 fois sur chaque boucle.

## 6. Arbitrage

La course est placée sous la responsabilité de l'arbitre principal.

## 7. Classement

Le titre de « Champion de Polynésie », ne peut être délivré qu'aux licenciés « compétition » de la F.T.TRI et de nationalité française ou aux licenciés « compétition » de la F.F.TRI et de nationalité française.

### a. Triathlon S :

- Scratch Femmes, Hommes
- Femmes et Hommes Vétérans (1/2) (3/4) (5/6)
- Femmes et Hommes Senior :
- Femmes et Hommes Junior
- Femmes et Hommes Cadet

### b. Triathlon XS

- Benjamins Filles, Garçons
- Minimes Filles, Garçons

## 8. Résultats

Les résultats seront affichés après la course, publiés par voie de presse et disponible sur le site du CNP et de la F.T.TRI

## 9. Réclamation

### a. Préambule

**Toute réclamation ne peut se faire que sur les épreuves délivrant un titre de champion de Polynésie.**

Seules les images produites par le corps arbitral pourront être prise en compte dans le cadre d'une décision.

### b. Définition de la réclamation

Une **réclamation** peut porter uniquement sur les conditions d'accès et de participation à l'épreuve.

Une réclamation ne peut porter sur l'arbitrage réalisé lors du déroulement de la course.

Toute **réclamation** sera :

- Remise en main propre contre décharge à l'arbitre principal le jour de l'épreuve, qui la transmettra à la Commission d'Arbitrage (C.A)
- Ou envoyée par lettre recommandée avec AR adressée à la Commission d'Arbitrage dans un délai maximum de 2 jours ouvrés après l'épreuve.

La Commission d'Arbitrage est la seule commission habilitée à statuer en première instance sur les réclamations.

## 10.NOS SOUTIENS



Ville de Pirae



GEROLSTEINER®

